

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**E4B  
TBPPE**

**CORRIGE**

## **TECHNIQUES BANCAIRES PROFESSIONNELS ET PETITES ENTREPRISES**

### **Note aux correcteurs**

- Le présent corrigé est donné à titre indicatif.
- D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.
- Ce sujet a été rédigé et validé en novembre 2005 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.
- Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.

|                                     |         |                 |  |            |
|-------------------------------------|---------|-----------------|--|------------|
| CODE EPREUVE                        |         | Durée : 3 H 00  | Spécialité : BANQUE  |            |
| EXAMEN :<br>BREVET<br>PROFESSIONNEL | CORRIGE | Coefficient : 5 | Epreuve :<br>TECHNIQUES BANCAIRES PROFESSIONNELS<br>ET PETITES ENTREPRISES |            |
|                                     |         | SESSION : 2006  | N° du Sujet : 06AE4B   | Page : 1/9 |

► **QUESTION 1** (9 points)

a) 3 points b) 6 points

*A partir des éléments en votre possession, effectuez :*

*a) l'analyse économique de la SARL SODEL*

SODEL est une SARL familiale ancienne (+ de 30 ans d'existence) dont le capital est détenu par la famille ROSSI.

L'entreprise s'est spécialisée dans une activité de production de biens et de services : la création, la modification et la maintenance d'enseignes lumineuses pour les magasins. Elle dispose dans ce domaine d'un excellent savoir-faire, ce qui lui assure des contrats de maintenance récurrents et lucratifs.

Le marché est porteur compte tenu des ouvertures nombreuses de magasins franchisés.

La concurrence ne semble pas trop gêner SODEL qui dispose d'un savoir faire reconnu sur la partie fabrication et pose.

Les artisans électriciens représentent une concurrence sur la maintenance.

La clientèle est diversifiée et de bonne qualité même si les délais de règlement sont longs.

Les délais fournisseurs sont plus courts et SODEL semble très dépendante de l'un d'entre eux (la moitié de ses approvisionnements), ce qui peut constituer un risque.

L'entreprise semble être dotée de moyens de production adaptés à la situation.

Il est à noter que les locaux d'exploitation appartiennent à la famille ROSSI par l'intermédiaire d'une SCI.

Madame ROSSI gérante, assure la direction commerciale et la gestion.

Elle dispose d'un patrimoine confortable en immobilier et en produits financiers.

Le personnel est très qualifié, ce qui est un atout essentiel pour l'activité.

Nous sommes seul banquier.

Le fonctionnement du compte est lourd et présente des dépassements permanents.

Une augmentation des concours d'exploitation est sollicitée du fait de la hausse de l'activité.

Eu égard à la position de SODEL sur son marché et à son savoir faire, le risque économique est faible.

*b) l'analyse financière de la SARL SODEL ainsi qu'une conclusion sur le dossier*

**ACTIVITE – RENTABILITE**

Très forte progression de l'activité + 68 % en 2 ans Cette progression s'explique grâce à une politique commerciale agressive et à une bonne implantation sur le marché.

**Valeur ajoutée (VA)**

Elle reste stable, à un niveau moyen pour une activité de production, grâce à une bonne maîtrise des charges externes qui progressent à un rythme très légèrement inférieur à celui du chiffre d'affaires.

### **Excédent Brut d'Exploitation (EBE)**

Les frais de personnel ont été maîtrisés, malgré l'embauche de 2 salariés sur les 2 dernières années d'exercice.

L'EBE s'améliore de 2 points, mais il reste faible à 3,4 % du CA.

### **Résultat d'Exploitation**

La politique d'amortissement étant stable, le RE suit la même évolution que l'EBE. Il s'améliore et redevient positif.

### **Résultat courant**

Le résultat courant se révèle positif pour la première fois depuis 3 ans, conséquence du redressement de l'EBE. Il reste cependant à un niveau faible (1,3 %).

Les charges financières s'élèvent de manière très importante traduisant une utilisation de plus en plus soutenue des concours bancaires.

**Résultat net** : il suit la même évolution que le résultat courant, il est à un niveau bas

### **Capacité d'autofinancement**

Malgré un net rétablissement en 2004, la CAF reste encore à un niveau très faible (1,8 %), situation inquiétante.

## ***STRUCTURE FINANCIERE***

### **Fonds de roulement (FR)**

Le fonds de roulement, s'il reste négatif, s'améliore passant de - 14 j. à - 5 j. de chiffre d'affaires.

Cette situation s'explique par :

- des ressources stables progressant de 44 %, principalement par :
  - le redressement des ressources propres, même si elles restent à un niveau bien modeste,
  - les amortissements et provisions d'actif dont la progression est supérieure au remboursement des dettes structurelles,
- un actif immobilisé qui n'augmente que de 22 %.

Notons que l'entreprise investit sans recours à l'endettement structurel.

### **Besoin en fonds de roulement (BFR)**

Les BFR progressent fortement de 31 à 64 j.

Les stocks étant relativement bien maîtrisés à un niveau faible de 14 j. L'augmentation du BFR s'explique essentiellement par des délais clients qui ont progressé un niveau très élevé, passant de 82 à 106 j. Cette forte progression n'a pu être compensée par une augmentation des délais fournisseurs (ceux-ci ne voulant certainement pas accroître leurs encours).

### **Trésorerie nette (TN)**

L'amélioration relative du FR ne parvenant pas à compenser la forte dégradation du BFR, la TN reste négative se dégrade fortement atteignant - 69 jours de chiffre d'affaires.

Il est à noter cependant que l'essentiel des concours de trésorerie est assuré par de l'escompte de papier de bonne qualité, même si le recours au découvert est de plus en plus marqué.

## **Conclusion sur le dossier**

La rentabilité de cette société en forte croissance reste faible.

Elle ne permet pas de renforcer la structure financière.

Celle-ci se fragilise du fait de la dégradation du FR et l'augmentation des BFR générée par la forte croissance.

L'allongement du délai clients contribue à cette situation.

Le risque économique est limité et la dirigeante a engagé une politique commerciale qui commence à porter ses fruits, en restaurant une meilleure rentabilité.

Les prochains exercices devront apporter la confirmation de ces choix stratégiques.

L'évolution de cette entreprise reste à surveiller.

► **QUESTION 2** (8 points)

a) 3 points b) 5 points

- a) Complétez le tableau des soldes intermédiaires de gestion pour 2006 (prévisionnel) à l'aide de l'**annexe II.1**, calculez la CAF et les BFR prévisionnels, les ratios de capacité d'endettement et de capacité de remboursement fin 2006 après investissement, puis complétez le plan de financement en **annexe IV**

**Voir annexe IV complétée.**

**Calcul de la CAF :**

Résultat net 2006 :

|                                     |                 |                              |                      |
|-------------------------------------|-----------------|------------------------------|----------------------|
| - Chiffre d'affaires prévisionnel : | 1 400 k€        |                              |                      |
| - Total des charges prévisionnel :  | <u>1 380 k€</u> |                              |                      |
| - Résultat prévisionnel 2006 :      | 20 k€           |                              |                      |
| Résultat                            | +               | Dotations aux amortissements | = CAF prévisionnelle |
| 20 k€                               | +               | 15 k€                        | = 35 k€              |

**Calcul des BFR :**

$$\text{Chiffre d'affaires HT : } \frac{1\,400 \times 70}{360} = 272 \text{ k€}$$

Pour calculer les ratios de capacité d'endettement et de remboursement prévisionnelles, il faut connaître les valeurs structurelles prévisionnelles :

- Ressources propres 2005 + Résultat 2006 = Ressources propres 2006  
19 k€ + 20 k€ = 39 k€
- Amort. et Prov. 2005 + Dotations 2006 = Amort. et Prov. 2006  
85 k€ + 15 k€ = 100 k€
- Dettes structurelles 2005 : 27 k€
  - Remboursement 2006 des dettes existantes : - 15 k€
  - + Crédit sollicité : + 80 k€
  - Remboursement 2006 du crédit sollicité \* : - 10 k€
  - = Dettes structurelles 2006 : = 82 k€
- \* : Remboursement annuel en capital : 20 k€  
Remboursement 1<sup>ère</sup> année (crédit réalisé début juillet) : 10 k€
- Ressources propres 2006 : 39 k€
  - + Amortissements et provisions 2006 100 k€
  - + Dettes structurelles 2006 82 k€
  - = Ressources stables 2006 221 k€

**Capacité d'endettement après financement de l'investissement :**

$$\text{Ressources propres 2006} \div \text{Dettes structurelles 2006} = 39 \div 82 = 0,5$$

**Capacité de remboursement après financement de l'investissement**

$$\text{Dettes structurelles 2006} \div \text{CAF 2006} = 82 \div 35 = 2,3$$

- b) *Portez un jugement sur la mise en place des concours sollicités compte tenu des éléments financiers prévisionnels.*

L'aménagement des locaux peut sembler nécessaire eu égard au développement de l'affaire.

Cependant la structure financière semble trop fragile pour supporter cet investissement dans la situation actuelle.

Le ratio de capacité d'endettement à 0,5 montre l'insuffisance des fonds propres, alors même que le ratio de capacité de remboursement à 2,3 permettrait à l'entreprise de faire face au remboursement du prêt.

Il faudra exiger des associés qu'ils réalisent des apports en fonds propres (augmentation de capital ou apports en comptes courants d'associés bloqués) afin de conforter la structure financière.

Cette exigence est d'autant plus forte que, malgré une amélioration du FR, le plan de financement après investissement laisse apparaître un alourdissement du BFR qui entraîne une dégradation notable de la trésorerie.

Ces apports devraient être possibles, compte tenu de l'épargne dont dispose M<sup>me</sup> ROSSI.

En l'état actuel, sans apport des associés il serait déraisonnable d'accéder à la demande de financement des investissements et ce d'autant plus qu'il est nécessaire d'augmenter les crédits de fonctionnement en découvert et en escompte.

Il faudra augmenter la caution de Madame ROSSI en proportion de la hausse du découvert.

En l'état, le financement de l'investissement n'est pas envisageable sauf si les associés réalisent un apport de capitaux afin de renforcer la structure financière.

► **QUESTION 3** (3 points)

a) 2 points b) 1 point

- a) *Expliquez les avantages pour le banquier d'escompter des lettres de change acceptées*

1<sup>er</sup> avantage : il s'agit d'un crédit dont l'objet est identifiable et connu : la banque anticipe le règlement d'une créance commerciale.

2<sup>ème</sup> avantage : l'acceptation de la traite signifie que le tiré reconnaît l'existence de la créance, son montant et s'engage à la régler à la date d'échéance figurant sur la traite.

3<sup>ème</sup> avantage : l'opération d'escompte permet à la banque de devenir propriétaire de la créance et bénéficiaire des garanties que lui confère le droit cambiaire : propriété de la provision, solidarité des débiteurs cambiaires (tireur, tiré, avaliste) qui ne peuvent opposer d'exception.

En découle un 4<sup>ème</sup> avantage : en cas de retour impayé de la traite la banque peut se retourner indifféremment vers le tiré, le tireur ou l'avaliste pour être remboursée.

Compte tenu de ces différents avantages, et moyennant la mise en place d'un suivi des risques (incluant les renseignements commerciaux, le traitement des impayés...), ce type de crédit est très prisé par les banques.

- b) *Enoncez les autres moyens dont dispose le banquier pour mobiliser le poste clients des entreprises.*

Le support de l'escompte est la récupération de traites acceptées, les traites non acceptées ne permettant pas de bénéficier du droit cambiaire, la banque pourra proposer d'autres crédits destinés à mobiliser le poste client, c'est à dire anticiper les règlements clientèle, qu'elle que soit leur forme (chèque, virement prélèvement ...)

Les autres crédits de mobilisation possibles sont :

### **L'affacturage ou factoring**

Un établissement de crédit spécialisé (factor) assure à la fois la mobilisation du poste clients, le recouvrement des créances et la garantie de leur paiement.

Ainsi après étude du dossier et sélection des clients par le Factor, les factures sont portées au crédit du compte du client soit par virement soit par billet à ordre qu'il pourra escompter chez le banquier de son choix.

### **la cession de créances professionnelles "Loi DAILLY"**

La loi DAILLY permet la cession des créances professionnelles au moyen d'un bordereau spécifique, après signature d'une convention DAILLY.

La loi DAILLY peut être simple, notifiée ou notifiée et acceptée.

La loi DAILLY peut être utilisée sous deux formes :

- la cession escompte qui permet de créditer le compte courant du montant de l'avance faite sur la créance,
- la cession à titre de garantie où le banquier consent un découvert garanti par des cessions de créances professionnelles.

### **La mobilisation des commandes publiques par la BDPME et les banques**

Pour ce qui concerne toutes les commandes publiques émanant de l'administration, de collectivités régionales ou locales, l'entreprise peut mobiliser ce type de créances soit par sa banque sous forme de cessions "DAILLY", soit en ayant recours à la BDPME.

Cette dernière va pouvoir consentir des crédits de préfinancement et des crédits de mobilisation, voire des crédits globalisés incluant préfinancement et mobilisation pour les entreprises ayant un courant régulier d'affaires avec les organismes publics.

Client SODEL

(EN K€)

| TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION                  |            |              |            |              |              |              |              |   |
|---|------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---|
| CLIENT :  | 2003       | %            | 2004       | %            | 2005         | %            | 2006         | % |
| Ventes de marchandises  |            |              |            |              |              |              |              |   |
| Production vendue   | 750        |              | 980        |              | 1 260        |              |              |   |
| Production stockée  |            |              |            |              |              |              |              |   |
| Production immobilisée  |            |              |            |              |              |              |              |   |
| <b>ACTIVITE DE L'EXERCICE</b>                                 | <b>750</b> | <b>100,0</b> | <b>980</b> | <b>100,0</b> | <b>1 260</b> | <b>100,0</b> | <b>1 400</b> |   |
| Consommation de marchandises                                  |            |              |            |              |              |              |              |   |
| <b>MARGE COMMERCIALE</b>                                      |            |              |            |              |              |              |              |   |
| Consommations de matières premières                           | 332        |              | 435        |              | 568          |              | 630          |   |
| Autres achats et charges externes                             | 181        |              | 232        |              | 285          |              | 320          |   |
| <b>VALEUR AJOUTEE</b>   | <b>237</b> | <b>31,5</b>  | <b>313</b> | <b>31,9</b>  | <b>407</b>   | <b>32,3</b>  | <b>450</b>   |   |
| Impôts et taxes   | 12         |              | 13         |              | 12           |              | 15           |   |
| Charges de personnel  | 222        | 29,6         | 289        | 29,5         | 352          | 27,9         | 370          |   |
| <b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>                           | <b>3</b>   | <b>0,4</b>   | <b>11</b>  | <b>1,1</b>   | <b>43</b>    | <b>3,4</b>   | <b>65</b>    |   |
| Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation | 9          |              | 10         |              | 11           |              | 15           |   |
| Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation      |            |              |            |              |              |              |              |   |
| Autres produits et charges d'exploitation                     |            |              | - 1        |              | + 1          |              |              |   |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                                | <b>5</b>   | <b>0,7</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>     | <b>33</b>    | <b>2,6</b>   | <b>50</b>    |   |
| Produits financiers   |            |              |            |              |              |              |              |   |
| Charges financières   | 8          | 1,1          | 7          | 0,7          | 16           | 1,3          | 25           |   |
| <b>RESULTAT COURANT</b>                                       | <b>14</b>  | <b>1,9</b>   | <b>7</b>   | <b>0,7</b>   | <b>17</b>    | <b>1,4</b>   | <b>25</b>    |   |
| Produits exceptionnels  |            |              |            |              | 1            |              |              |   |
| Charges exceptionnelles                                       |            |              |            |              | 2            |              |              |   |
| Participation des salariés                                    |            |              |            |              |              |              |              |   |
| Impôts sur les bénéfices                                      |            |              |            |              | 5            |              | 5            |   |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                                 | <b>14</b>  | <b>1,9</b>   | <b>7</b>   | <b>0,7</b>   | <b>11</b>    | <b>0,9</b>   | <b>20</b>    |   |
| + Dotations aux amortissements et provisions                  | 9          |              | 10         |              | 11           |              | 15           |   |
| - Reprises sur amortissements et provisions                   |            |              |            |              |              |              |              |   |
| + Valeurs comptables des éléments d'actif cédés               |            |              |            |              | 2            |              |              |   |
| - Produits des cessions des éléments d'actif                  |            |              |            |              | 1            |              |              |   |
| <b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>                             | <b>5</b>   | <b>0,7</b>   | <b>3</b>   | <b>0,3</b>   | <b>23</b>    | <b>1,8</b>   | <b>35</b>    |   |
| <b>TAUX DE MARGE COMMERCIALE<br/>CAF EN % du CA HT</b>        | <b>NS</b>  |              | <b>0,3</b> |              | <b>1,8</b>   |              |              |   |

NS : non significatif

**DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE**Client : **SODEL****PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2006***(en k€)*

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| <b>EMPLOIS</b>                       |            |
| Investissements à réaliser           | 80         |
| Distribution de dividendes           |            |
| Remboursement des comptes courants   |            |
| Remboursement des crédits en cours   | 15         |
| Remboursement des crédits sollicités | 10         |
| <b>TOTAL DES BESOINS</b>             | <b>105</b> |
| <b>RESSOURCES</b>                    |            |
| Capacité d'autofinancement           | 35         |
| Augmentation de capital              |            |
| Apport en compte courant             |            |
| Cession d'actifs                     |            |
| Crédits sollicités                   | 80         |
| <b>TOTAL DES RESSOURCES</b>          | <b>115</b> |

|  |              |
|--|--------------|
| <b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b> | <b>+ 10</b>  |
| <b>FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL</b> | <b>- 7</b>   |
| <b>BFR PREVISIONNEL</b>                | <b>272</b>   |
| <b>TRESORERIE NETTE PREVISIONNELLE</b> | <b>- 279</b> |